



Retour du terrain (informations, préoccupations des centres de jour, des regroupements ou/et des EFP)

Boycott du mercredi 8 juin

Le boycott lancé par la commission interne, soutenu par l'Assemblée du personnel de l'OMP et par la commission du personnel, a été massivement suivi : près de 67% du personnel concerné a suivi le mot d'ordre et ne s'est pas rendu à la matinée de formation. Cette importante mobilisation est un message clair de mécontentement destiné à l'OMP. Forte de ce soutien, la commission interne poursuivra les négociations pour que les dossiers en cours (cahier des charges des responsables pédagogiques, horaire scolaire des CPM et des regroupements, formations, ...) avancent concrètement.

Repas aux EFP de Conches

Rappel du dossier :

Les enseignant-e-s sont obligés d'assurer un service de restaurant scolaire, alors que cette tâche n'est pas prévue dans leur temps de travail. L'an dernier, les enseignant-e-s avaient interpellé la direction pour dénoncer cette situation. C. Vincent Gatti les avait rencontré-e-s et avait alors précisé qu'il était hors de question pour l'OMP, à l'heure actuelle, de rémunérer les collègues pour les heures qu'ils/elles sont obligé-e-s d'effectuer pendant les repas.

Un accord avait été trouvé pour l'année scolaire 2010-2011 : les enseignant-e-s assurant les repas pourraient récupérer leurs heures. L'OMP s'était alors engagé à trouver une solution plus satisfaisante pour la rentrée 2011.

Au terme de cette année, l'OMP n'a apporté aucune nouvelle solution et propose de reconduire le projet de l'an dernier. Cette situation n'est pas acceptable ! La SPG va aborder ce point dès la rentrée avec la direction de l'OMP.

Retour des évaluations des élèves de 10 ans

De nombreux enseignant-e-s dénoncent les retours des évaluations des élèves de 10 ans. Les craintes soulevées par les collègues ainsi que par certains responsables thérapeutiques semblent se confirmer : ces tests tentent bien de standardiser les élèves, ne prennent que peu en compte la problématique globale des enfants,... Ces évaluations semblent principalement servir à la direction dans un but de pré-orientation et de statistiques.

Postulations-permutations

Depuis la séparation de l'OMP et du DIP, de nouvelles procédures pour permutation de la division ordinaire à la division spécialisée, et vice versa, ont été instaurées : un-e enseignant-e doit à présent postuler et déposer un dossier de candidature pour se faire « engager ». La SPG a dénoncé ces changements et a interpellé M. Beer, Mme Marchesini et M. Eliez. Les réponses reçues à ce jour ne sont pas satisfaisantes.

Mais le dossier est loin d'être clos : la commission du fonctionnement va réétudier le principe de perméabilité. La SPG restera très attentive à la progression de ce dossier.

Communication avec l'OMP

En cette fin d'année, la communication entre l'OMP et son personnel est plus défaillante que jamais. Des collègues apprennent leur déplacement entre deux portes, d'autres ne reçoivent aucune information relative à l'an prochain, des équipes sont mises devant le fait accompli et elles doivent choisir le ou la collègue déplacé-e... Cette situation est intolérable et renforce le mécontentement des enseignant-e-s. La SPG dénoncera cet état de fait lors de la prochaine rencontre avec la direction de l'OMP.

Retour des commissions

- **Commission horaire scolaire de l'écologiste**

L'adaptation de l'horaire des regroupements n'est toujours pas au cœur des discussions au sein de cette commission. Pour le moment, aucune instance ne se préoccupe de la division spécialisée !

- **Comité de programme IUFÉ**

Une séance d'informations a eu lieu le mardi 14 juin à l'intention des responsables pédagogiques des centres médicaux pédagogiques. Une réunion identique destinée aux enseignant-e-s aura lieu le jeudi 16 juin.

Les inscriptions pour le MESP (master en Enseignement Spécialisé) sont closes : 13 candidats ont déposé leur dossier d'admission.

- **Commission du spécialisé du SER**

Luc Lavarini nous informe qu'il ne poursuivra pas son mandat de représentant SPG auprès de cette commission. Il serait important de lui trouver un remplaçant. Toute personne intéressée peut s'annoncer à la SPG.

- **Commission du personnel de l'OMP (CP-OMP)**

La commission rencontrera la direction de l'OMP le lundi 20 juin à 17h30.

Toutes les informations liées à la CP-OMP se trouvent sur le site :

<http://www.cp-omp.info/cp/>

Rencontres SPG-OMP

Le déroulement des rencontres avec la DG-OMP n'est pas acceptable : absence systématique de M. Eliez, défaut de PV, absence de réelle concertation,...

Il convient de redéfinir clairement le cadre de ces séances pour que les discussions et les concertations puissent se mener dans un climat propice à la négociation.

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 17 juin à 15h.

La commission interne détermine l'ordre du jour suivant :

- Rencontres SPG/DG-OPM : cadre des réunions
- Retour sur le boycott: mobilisation et revendications du personnel

Les notes de cette réunion seront disponibles prochainement sur le site de la SPG :

<http://www.spg-syndicat.ch/index.php/dossiers/enseignement-specialise>

Prises des décisions

-

Divers

=

Bonnes vacances et bel été à toutes et tous !

Anne-Lillia Fernandez
anne-lillia.fernandez@edu.ge.ch